

## Précisions sur le fonctionnement des commissions

**Rapporteur : M. Le Président**

### 1. Planification des réunions de commissions

Un calendrier prévisionnel des Bureaux et des Conseils 2002 a été validé en début d'année.

Mai :	vendredi 24	: Bureau
Jun :	vendredi 7	: Bureau
	lundi 24	: Conseil
Juillet :	vendredi 12	: Bureau
Septembre :	vendredi 6	: Conseil
	vendredi 27	: Bureau
Octobre :	vendredi 11	: Conseil
	vendredi 25	: Bureau
Novembre :	vendredi 15	: Conseil
Décembre :	vendredi 6	: Bureau
	vendredi 20	: Conseil

Afin de permettre un bon fonctionnement des services et pour respecter les délais d'envoi des convocations et des rapports prévus par le règlement intérieur, je vous demande de planifier suffisamment longtemps à l'avance les dates des différentes commissions.

### 2. Décision des commissions sur les points à passer en Bureau et en Conseil

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, les commissions préparent et donnent un avis sur les décisions concernant l'exercice des compétences prises en charge par la CAGB. Pour ce faire, elles se réunissent pour l'étude des dossiers de leur secteur de compétence : dans ce cadre, certains points sont ajournés, reportés ou validés.

Il est nécessaire que chaque commission se prononce clairement sur la suite à donner à chaque dossier : examen par le Bureau, le Conseil ...

### 3. Présentation de dossiers au Président et au 1<sup>er</sup> Vice-Président

Je vous rappelle qu'une réunion a lieu chaque lundi midi avec le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président, le Vice-Président délégué chargé du projet et contrat d'agglomération et la Direction Générale de la CAGB.

Un Vice-Président peut demander à participer à cette réunion afin d'exposer un ou plusieurs dossiers. Cela doit cependant être planifié suffisamment tôt.

**Le Conseil de Communauté est invité à prendre connaissance de ces différents points.**

Pour extrait conforme,

Le Président